

L'usine de méthanisation de Calais est opérationnelle

En Métropole, de plus en plus de régions et de localités tournent le dos aux incinérateurs pour des projets de gestion des déchets moins polluants et plus adaptés aux préoccupations environnementales. Le dernier en date est celui de Calais...



DANS le cadre de sa politique de traitement et de valorisation des déchets, le Syndicat d'élimination et de valorisation des déchets du Calais (Sevadec) qui regroupe 59 communes autour de la ville de Calais a décidé de la construction d'une usine afin d'accroître la valorisation des déchets non recyclables en compost. Une usine aujourd'hui opérationnelle.

À Calais, la méthanisation s'est imposée suite à une forte mobilisation des habitants de la région face à l'incinération pourtant prévue par le Plan départemental d'élimination des déchets. Procédé de dégradation de la matière organique grâce à l'action de micro-organismes en

l'absence d'oxygène, la méthanisation s'applique à la plupart des déchets organiques fermentescibles que sont les déchets alimentaires, les journaux, les déchets verts, etc

La méthanisation se répand de plus en plus en Europe

En 2005, plus de 3,5 millions de tonnes de déchets ont été traitées par méthanisation en Europe. Cette technique connaît un fort développement ces dernières années, et une centaine d'unités sont actuellement en service dans la Communauté européenne. Les pays qui ont une politique forte en matière d'énergie renouvelable (éolien, solaire) favorisent souvent la méthanisation, comme c'est le cas des Allemands et des Suisses particulièrement actifs sur ce créneau. Les Espagnols connaissent également une forte poussée de cette technique : rien qu'à Barcelone, 3 usines ont été installées par 3 constructeurs différents. À ce rythme, dans 5 ans, la quantité de déchets traités par la méthanisation devrait atteindre 7 millions de tonnes sur le territoire européen. En France, une dizaine de projets sont en cours. De nombreuses collectivités territoriales, toutes confrontées à l'épineux problème du traitement des déchets ménagers, étudient cette solution comme à Metz, Romainville ou Forbach, à Montpellier ou encore à Lille.

L'usine de Calais, inaugurée le 8 décembre dernier, par le Maire Jacky Hénin (PCF), pourra accueillir 28.000 tonnes de déchets fermentescibles par an issus des collectes sélectives et des industries agroalimentaires de la région (27.000 tonnes/an de bio-déchets issus de la collecte sélective et 1.000 tonnes/an de graisses et huiles). Elle produira du compost destiné à l'agriculture et du biogaz valorisé qui permettra la production de 6.600 Mwh/an d'électricité revendue à EDF, 4.900 Mwh/an sous forme d'eau chaude destinée au séchage du compost et au chauffage des locaux de la plate-forme HQE et 3.000 Mwh/an de vapeur destinée prioritairement au chauffage du digesteur. « Le choix d'ajouter 1.000 tonnes/an d'huiles et graisses par rapport aux bio-déchets habituels permet de produire 1 million de m³ de biogaz supplémentaire », explique le SEVADEC. Elles représentent un apport consistant au bilan énergétique : 1.925 Mwh/an en électrique et 2.600 Mwh/an en thermique.

Autre atout : des préoccupations environnementales ont été intégrées dans la conception des bâtiments : utilisation de bois (mélèze) sur les façades des bâtiments et digesteurs, renforcement de l'isolation thermique et acoustique des bureaux, installation de brise-soleil sur les façades Sud et Ouest afin d'éviter la surchauffe l'été, utilisation de revêtements linoléum au lieu du PVC et de peinture sans solvant organique.

D'autre part, le chauffage des locaux sera assuré par le biogaz produit par la méthanisation. L'installation d'un coût de 20 millions d'euros est un projet de Valorga International, filiale du groupe espagnol Urbaser, et vient en complément du centre de tri pour la valorisation de tous les types d'emballages (11.000 tonnes par an), de la plate-forme de regroupement du verre (7.900 tonnes) et du centre de transfert des ordures ménagères (86.000 tonnes/an). La plate-forme de regroupement du verre centralise les dépôts provenant des colonnes d'apports volontaires et de la collecte sélective.

« Rentabiliser » la gestion des déchets

Le centre permet, quant à lui, de trier, séparer (à la fois de manière manuelle et automatique), les différents types de matériaux (briques alimentaires, bouteilles et flacons plastiques, boîtes métalliques et aluminium, cartons, journaux et magazines) puis de les stocker en silos ou en alvéoles et enfin de les conditionner sous forme de balles, de paquets ou en vrac pour qu'ils soient acheminés vers les différents centres de valorisation. Les emballages aluminium sont revendus à une fonderie. Les plastiques séparés eux-mêmes par nature (PET clair, PET coloré, PEHD) sont vendus à Valorplast pour être transformés. Les cartons, briques alimentaires... sont revendus à des papeteries spécialisées pour devenir des chiffons essuie-tout. Les papiers blancs sont séparés des cartons et des papiers couleurs, les filières de recyclage étant différentes pour ces 3 produits. Reste désormais à finaliser les démarches administratives et à réaliser les essais avant une mise en service en février pour atteindre son plein rendement en octobre 2007.

*Le SEVADEC regroupe la Communauté d'agglomérations du Calaisis (CAC), la Communauté de communes de la région d'Audruicq (CCRA) et le Syndicat mixte de ramassage et de traitement des ordures ménagères du Calaisis (SMIRTOM).

(Sources Actu Environnement)